



QU'EST-CE QUE LA PROSPECTIVE ? POUR UNE AGENCE D'URBANISME

Pour être compris, un territoire, quel qu'il soit, doit faire l'objet de regards multiples et croisés. L'AudaB rassemble des techniciens spécialistes dans des disciplines variées : urbaniste, prospectiviste, sociologue, démographe, architecte, paysagiste, spécialiste de la mobilité, du développement territorial, de l'habitat, mais aussi statisticien ou cartographe... Ces chargés d'études s'organisent en équipes projets.

Créatifs, les chargés d'études conçoivent des scénarios de développement qu'ils appuient sur des fondements statistiques, des approches rétrospectives et une capacité d'observation fine du terrain. L'intégration poussée de ces compétences et de ces méthodes contribue au souffle et à l'ouverture indispensables à la réinvention d'un territoire dans le temps.

LA PROSPECTIVE, OUTIL D'ANTICIPATION & DE CONSTRUCTION DU FUTUR

La prospective appliquée aux territoires est la discipline participative d'étude des avenir dans un territoire donné et à un horizon fixé. Elle est, par définition, la démarche multidisciplinaire consistant à appréhender le futur possible, redouté ou souhaité...

L'objectif de la prospective n'est pas de prédire l'avenir, mais de l'anticiper et de mettre en perspective les évolutions possibles pour mieux outiller la décision publique. Une telle démarche est forcément collective. Elle doit mobiliser toutes les compétences et la diversité d'expression des élus, des corps intermédiaires et des citoyens.

Une conscience claire, étayée et partagée des mutations en cours doit permettre de faire évoluer les politiques publiques à la lumière des tendances observées aujourd'hui et demain pour mieux répondre aux attentes des habitants.

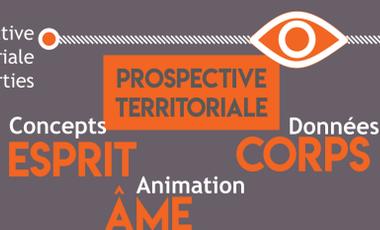
ACCOMPAGNER LES PARTENAIRES, CONSTRUIRE DE LA MÉTHODOLOGIE, INNOVER

Au-delà de la capacité fine de diagnostic et de formulation d'enjeux, prospective et projet de territoire sont le fruit d'une maturation collective que l'AudaB suscite et accompagne tout au long du processus de réflexion.

Les dispositifs proposés relèvent de la construction méthodologique comme de l'organisation et de l'animation d'ateliers de travail et de concertation.

L'AudaB peut proposer le cas échéant des formats innovants et adaptés aux besoins des partenaires. Les « rendez-vous de la prospective » sont ainsi conçus pour informer et susciter l'échange sur des thématiques précises : l'AudaB suggère et sollicite des intervenants extérieurs, propose des supports, anime les débats et intègre les conclusions au processus de réflexion.

La prospective territoriale en trois parties



LE DEVENIR DES TERRITOIRES EN QUESTION

Les territoires partenaires de l'AudaB sont confrontés à de multiples défis, actuels et en devenir, à la fois sociétaux et territoriaux, concernant :

- les évolutions démographiques : croissance, diminution et vieillissement de la population
- les dynamiques territoriales : périurbanisation, étalement urbain et pression foncière
- les profondes modifications des valeurs et des modes de vie
- la fragilisation des modèles de cohésion sociale et de citoyenneté
- les mutations économiques des activités et des emplois
- les progrès scientifiques, les innovations technologiques et leurs rapports à la société
- la croissance des échanges humains et marchands aux niveaux local, régional et européen
- le changement climatique et les tensions sur les ressources naturelles
- ...

Face à ces enjeux, l'intérêt de la prospective est d'éclairer l'avenir possible et souhaité des territoires d'intervention de l'AudaB.

LA PROSPECTIVE, OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION TERRITORIALE

La prospective est avant tout un outil d'aide à la décision qui permet de répondre à quatre questions essentielles pour anticiper et préparer le futur des territoires :

- Que peut-il advenir ?**
En essayant d'explorer les futurs possibles...
- Que pouvons-nous faire ?**
En définissant les grandes pistes d'action...
- Qu'allons-nous faire ?**
En se donnant des moyens nécessaires pour y parvenir ...
- Comment le faire ?**
Par des réseaux d'acteurs, plans d'action, financements...

LES FACETTES DE LA PROSPECTIVE

Inspiré des travaux de Gaston Berger, la prospective territoriale peut s'articuler en trois parties interreliées et complémentaires :

- Le corps, matérialisé par les données territoriales nécessaires pour observer et représenter les phénomènes dans le temps et dans l'espace,
- Les concepts, issus du couple observation - représentation mettant en perspective les phénomènes observés afin de mieux appréhender les champs du possible,
- L'animation, issue d'une volonté commune de mener à bien un projet d'aménagement ou de développement territorial de manière concertée et participative.

